



116 rue du Payré - 85440 POIROUX

☎ 02 51 96 22 56

Fax : 02 51 96 22 58

Adresse E-Mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr



*Comme Chaque année, vous êtes invités
au feu d'artifice qui sera tiré au stade
le 13 juillet à l'occasion de la fête nationale.*

Il sera suivi d'un bal populaire.

*Le verre de l'amitié vous sera offert
au bar entre 22 h et 22 h 45.*

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET

13 : Bal et feu d'artifice (commune et associations)
19 : Concert d'été (commune et associations)
14, 19, 26 : Tournoi de tennis (Tennis Club)
23, 24 : Fête du miel en folie (Folie de Finfarine)
27 : Fête du tennis (Tennis Club)

AOÛT

10 : Fête du football (Les Coqs Sportifs)
13, 14 : Fête du miel en folie (Folie de Finfarine)
23 : Sono JAP

SEPTEMBRE

21 : Récolte du miel (Folie de Finfarine)

NOVEMBRE

Fressure Les Coqs Sportifs
11 : Commémoration A.F.N.
28 : Concours de belote (Club de l'Amitié)

DÉCEMBRE

07 : Commémoration A.F.N.

BULLETIN D'ÉTÉ 2008

Le Conseil Municipal



De gauche à droite : Freddy DEAU, Roger GOMET (Adjoint), Christian DUGUE, Sylvie MONTASSIER, Didier POIROUX, Véronique DESMARICAUX, Célestin CHUSSEAU, Edouard de la BASSETIERE (Maire), Francis CHUSSEAU (Adjoint), Laurent GABORIT, Marie-Christine THIERIOT, Pascal LEBON, Sandra FERRE (Adjoint), Franck RABILLE, Laurence GUIBERT



LES ELECTIONS MUNICIPALES :

Inscrits : 636 / votant 426 soit 66.98 % / Exprimés : 402

LES MEMBRES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS

COMMISSION INFORMATION : Pascal LEBON, Laurence GUIBERT, Véronique DESMARICAUX, Sylvie MONTASSIER, Roger GOMET, Christian DUGUE

COMMISSION VOIRIE : (cimetière éclairage assainissement) : Francis CHUSSEAU, Laurent GABORIT, Freddy DEAU, Didier POIROUX, Sylvie MONTASSIER, Roger GOMET, Christian DUGUE

COMMISSION BATIMENTS : Roger GOMET, Francis CHUSSEAU, Christian DUGUE, Freddy DEAU, Véronique DESMARICAUX, Laurence GUIBERT, Franck RABILLE, Sylvie MONTASSIER, Didier POIROUX

COMMISSION FINANCES : Francis CHUSSEAU, Roger GOMET, Sandra FERRE, Célestin CHUSSEAU, Pascal LEBON

COMMISSION AGRICULTURE : Francis CHUSSEAU, Marie-Christine THIERIOT, Freddy DEAU, Didier POIROUX

COMMISSION URBANISME : Roger GOMET, Sandra FERRE, Célestin CHUSSEAU, Christian DUGUE, Didier POIROUX, Freddy DEAU, Sylvie MONTASSIER, Véronique DESMARICAUX, Marie-Christine THIERIOT, Laurent GABORIT

COMMISSION SCOLAIRE : Francis CHUSSEAU, Roger GOMET, Sandra FERRE, Franck RABILLE, Laurence GUIBERT, Véronique DESMARICAUX, Freddy DEAU

... A votre service hors commune

ATRE ET FUNERAIRE

Cheminée sur mesures, Articles et monuments funéraire
La Bergère - Avrillé - ☎ 02 51 22 30 88

CREDIT MUTUEL

3, rue du bois Villais - Avrillé - ☎ 02 51 22 30 39

CREDIT AGRICOLE

☎ 02 28 97 55 56 - Fax : 02 51 90 27 28
12 rue Nationale - Talmont Saint Hilaire

ENTREPRISE BOURON

Electricité Générale, électroménager, alarmes, antenne
Jard sur Mer ☎ 02 51 33 44 45

LA S^{TE} TALMONDAISE

Taxi - Funérarium - 403 ave de Luçon – Talmont Saint Hilaire
☎ 02 51 90 60 82

SUPER U

86, avenue des Sables d'Olonne - Talmont Saint Hilaire
☎ 02 51 20 79 79

TAXI VASTEL

Toutes distances - Véhicule climatisé 6 places
☎ 02 51 22 32 84 / 06 87 74 52 13 - Avrillé



Annonces

... A votre service à Poiroux

- BULTEAU Michel** Plomberie, Chauffage, Dépannage, Ramonage
16, venelle du petit bourgneuf - Poiroux ☎ 02 51 96 20 26
- DOMICILE ORDI Littoral** Frédéric MANDIN - Installation - Formation - Réparation
83 rue des Fougères - Poiroux ☎ 06 27 15 24 77
- DOMOTECHNIC** Electricité générale - Automatisation d'ouvertures
«La Berthomelière» Poiroux ☎ 02 51 96 21 21
- DUGUE Christian** Peinture décoration - Vitrierie - Papiers peints - Revêtements sols, murs et façade
Étanchéité - démoussage - enseignes publicitaires
Tél/fax : 02 51 90 23 23 ou 06 14 59 46 46 - La Rosière - Poiroux
- EARL VERNAGEAU** Labours - Semis - Battage - Débroussaillage - Broyage - Entretien de terrains
Travaux agricoles - Ker Adèle - Poiroux ☎ 06 08 32 09 62 ou 06 85 02 32 78
- Garage THOMAS** Alexis HERITEAU - Dépannage - Mécanique - Carrosserie - Contrôle technique
Vente véhicules neufs et occasions, matériel agricole et motoculture
☎ 02 51 96 20 72
- JARDIN PLAISIR NATURE** Création entretien par cet jardin - Maçonnerie paysagère - Déco jardin
Vente d'oliviers ☎ 02 52 20 79 93
- LE BIEN ETRE** Bar - Tabac - Presse - Jeux - 155 Rue du Payré - Poiroux - ☎ 02 51 33 03 24
- NACIVET Vincent** Paysagiste «La Belle Henriette» Poiroux - ☎ 02 51 96 25 47 ou 06 32 71 86 43
- RENELEAU Jean-Michel** Maçonnerie, Couverture, Rénovation, Neuf
Le Gué Baritaud - Poiroux - ☎ 02 51 96 21 01
- ROCARD Robert** Forge - Métallerie - Armatures pour béton Grilles - Portails
«La Lièvre» Poiroux - ☎ 02 51 96 23 34
- SARL LAURENT Frères** Travaux publics et agricoles
Bel Air - Poiroux - ☎ 02 51 90 63 97 - Fax : 02 51 90 64 06
- TAXI DE FINFARINE** Véhicule équipé pour fauteuil roulant - Déplacements privés et professionnels
«La Poiroudière» - Poiroux - ☎ 02 51 96 27 78
- TESSIER Joël** Entreprise de Peinture - Vitrierie - Papiers-Peints ☎ 02 51 96 23 70 - Poiroux
- VIC - Franck PICQUET** Menuiserie PVC, alu, bois - Rénovation ou neuf - Volets battants, roulants
manuels ou motorisés - Véranda - Dépannage
La Poiroudière - Poiroux - ☎ 02 51 96 27 78 - Fax : 02 51 05 29 29

COMMISSION TOURISME : Marie-Christine THIERIOT, Véronique DESMARICAUX, Laurence GUIBERT, Laurent GABORIT

COMMISSION APPEL D'OFFRE :

Titulaire	Suppléant
Roger GOMET	Francis CHUSSEAU
Christian DUGUE	Célestin CHUSSEAU
Marie-Christine THIERIOT	Franck RABILLE

COMMISSION IMPOTS : Francis CHUSSEAU, Roger GOMET, Célestin CHUSSEAU, Freddy DEAU, Christian DUGUE, Laurent GABORIT, Patrick RICHARD, Pierre PERROCHEAU, Albert AMÉLINEAU, Ginette NEVEU, Sylvie MONTASSIER, Robert ROCARD

Délégué DEFENSE : Roger GOMET

CLIC du Littoral : Sandra FERRE

Ass Contact : Didier POIROUX

Ass FOLIE DE FINFARINE : Célestin CHUSSEAU et Véronique DESMARICAUX

SAGE :

Titulaire : Edouard de La BASSETIERE	Suppléant : Didier POIROUX
--------------------------------------	----------------------------

SYDEV (Syndicat d'électricité) :

Titulaire :	Suppléant :
Francis CHUSSEAU	Laurent GABORIT
Marie-Christine THIERIOT	Véronique DESMARICAUX

SDAEP (Syndicat d'Eau):

Titulaire :	Suppléant :
Edouard de La BASSETIERE	Roger GOMET
Marie-Christine THIERIOT	Sandra FERRE

SMAT :

Titulaire : Célestin CHUSSEAU	Suppléant : Franck RABILLE
-------------------------------	----------------------------

SIVU Trésorerie :

Titulaire : Sandra FERRE	Suppléant : Pascal LEBON
--------------------------	--------------------------

SIVU PISTE ROUTIERE :

Titulaire : Roger GOMET	Suppléant : Franck RABILLE
-------------------------	----------------------------

SIVU SECTEUR SCOLAIRE

Titulaire :	Suppléant :
Franck RABILLE	Francis CHUSSEAU
Sandra FERRE	Véronique DESMARICAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TALMONDAIS :

Titulaire :	Suppléant :
Edouard de la BASSETIERE	Célestin CHUSSEAU
Roger GOMET	Marie-Christine THIERIOT

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social) :

Sandra FERRE, Roger GOMET, Célestin CHUSSEAU, Marie-Christine THIERIOT,
Autres membres : Josiane CHAUVIN, Monique VIOTTE, Ginette NEVEU, Yvette TRAINEAU

Informations Diverses

CONCERT D'ETE :

Dans le cadre des animations d'été, la municipalité vous convie au concert gratuit donné par le groupe KEROL, place de la mairie le samedi 19 juillet 2008 à partir de 21 h 00.

Le groupe Kerol, composé de 6 chanteurs et musiciens, vous interprétera des chansons de variété française. Le Bar sera tenu par le Comité de Parents d'Elèves et les Anciens Combattants.



TERRAIN DE FOOTBALL : Les Coqs changent de «Pré»

Crée en 1985, le terrain de football avait besoin d'une « cure de rajeunissement ». La remise en état avec arrosage intégré a débuté au mois de mai et s'achèvera en août prochain. Dès septembre, les Coqs Sportifs disposeront ainsi d'un gazon tout neuf.

Un local technique de 6 m² a été construit à cet effet.



NOUVELLE GARDERIE A L'ÉCOLE

Un modulaire vient d'être installé pour l'accueil des enfants à partir de 7 h 30 le matin et le soir jusqu'à 18 h 30. En journée, il fait également office de salle de motricité, d'éveil et de relaxation.

Cet été, la cour va être modifiée et agrandie, en supprimant l'ancien modulaire. Un espace pour les plus petits sera réalisé sur cet agrandissement. Cela

permettre de disposer d'une cour plus plane. L'entrée de l'école se fera alors près du 1^{er} modulaire, installé il y a 2 ans. Cela devrait permettre une circulation plus fluide au moment des entrées et sorties de classe.

Nous remercions les parents de bien vouloir veiller au bon stationnement des voitures (parkings) pour la sécurité de nos enfants



Projet de la nouvelle cour d'école

ACHAT D'UNE NOUVELLE TONDEUSE

Il a été nécessaire d'acquérir une nouvelle tondeuse en raison de l'usure de l'ancienne et de l'agrandissement des espaces verts. Celle-ci est équipée également d'une prise de force permettant d'y installer l'appareil à traiter, remorque.... Coût 12 200 € TTC



Au cœur d'un espace boisé de 10 ha, explorez la nature et le monde fascinant des abeilles !

Pour cet été, nous vous proposons de découvrir nos deux jeux :

- Dès 3 ans, sac à dos, loupe, lampe... pour retrouver les traces de l'Homme-Arbre qui a vécu il y a très très longtemps dans la forêt de la Folie de Finfarine. Sur son chemin, il a laissé des cabanes en bois bien rigolote...

A vous de les retrouver ...

- Nouveauté 2008, le jeu «Sauvez l'abeille Bizzbee».

Une aventure où vous devez sauver la mascotte du site «Bizzbee» en retrouvant toutes les abeilles de la Ruche.

En s'envolant à son secours, il faut résoudre des énigmes et réussir un certain nombre d'épreuves : faire la danse des abeilles, retrouver l'abeille perdue dans le labyrinthe...

Une aventure qui amuse aussi bien les petits, dès 7 ans, que les plus grands.

A ne pas manquer l'animation «le miel et les abeilles» qui enchante toute la famille avec la découverte des ruches et la fabrication du miel. La Boutique des produits de la ruche est en accès libre. N'hésitez pas et venez éveiller vos papilles en dégustant des miels (mandarine, citron, fraise...), et notre bière au miel.

Horaires d'ouverture 2008 :

Du 6 juillet au 24 août : tous les jours de 10h30 à 19h

> Les matins, à 11h, vous avez rendez-vous avec «Les Ateliers des Matinales» :

Mardi : maquillage et concours de dessins Abeille

Mercredi : animation Abeilles et miel

Jeudi : Balade gustative dans l'espace boisé

Vendredi : Découverte des P'tites bêtes de la forêt (dès 3 ans)

Du Samedi au lundi : Jeu de piste



> Les après-midi à 14h30 et 16h30, vous découvrirez les animations «Abeilles et Miel» pour une exploration dans le monde merveilleux des abeilles et du métier d'apiculteur : ouverture de ruche, extraction du miel, dégustations...

Du 25 août au 21 septembre : tous les jours de 14h à 18h sauf le samedi

> Les mercredis à 15h45, vous découvrirez les animations «Abeilles et Miel»

Les manifestations de l'été

La fête du Miel en Folie, mercredi 23, jeudi 24 juillet et mercredi 13, jeudi 14 août de 10h30 à 19h
Lors de ces journées familiales de découverte de l'apiculture, vous pourrez vous initier au métier de l'apiculteur et goûter aux produits de la ruche : miel, pollen, pain d'épices, hydromel...

La Récolte des miels de la Folie, dimanche 21 septembre, de 14h à 18h30

Devenez apiculteur d'un jour : ensemble, nous allons récolter la production de miel des ruches de la Folie et l'extraire. Dernier travaux de l'apiculteur avant l'hivernage des abeilles.

en vous souhaitant à tous un bon été. La Présidente et toute l'équipe

- Autres -

PECHE SUR LES LACS DE POIROUX

Dépôt des cartes et renseignements

Boulangerie ROBIN ☎ 02 51 96 26 64

Carte à la journée : 8 € / Carte vacances : 30 €

Carte à l'année : 61.50 € / Carte jeunes (anné) 25 €

Carte orange (conjoint et enfants à l'année) : 9 €

Carte verte (jusqu'à 12 ans à l'année) : gratuite

Timbre H.E.G.O. : 18.00 €

TENNIS

sur les 2 courts municipaux réservation et renseignements

Boulangerie ROBIN ☎ 02 51 96 26 64

A l'heure : 8 € / Carte à la quinzaine : 30 €

Carte à l'année : 45 € (pérusiens) et 50 € (non pérusiens)

Carte famille : 110 € (3 personnes) + 5 €/personnes suppl.

RANDONNEE PEDESTRE

circuits pédestres autour du lac de Finfarine

Parcours vert : 3800 m / Parcours jaune : 2600 m

Le départ du circuit se fait place de la mairie.

Des aires de pique-nique sont aménagées près du pont de Garnaud.

CIRCUITS VELOS : "Le circuit des arbres"

3 circuits vélos familiaux ont été fléchés sur la commune de couleur vert, rouge et bleu.

Des dépliants explicatifs sont à votre disposition à la mairie.

Loisirs et Activités

Office de Tourisme de TALMONT ST HILAIRE 02 51 90 65 10

- Bibliothèque -

La Bibliothèque est mise à la disposition des pérusiens et pérusiennes par la municipalité.

Le prêt des livres est gratuit pour tous.

En ce qui concerne les vacanciers, une caution de 10 € leur sera demandée et rendue à leur dernier passage.



Heures d'ouverture :
Mardi 10 h à 11 h 30
Mercredi de 10 h 30 à 12 h 00
Vendredi de 16 h 45 à 18 h 30

La bibliothèque dispose de :
✓ 1500 romans Adulte
✓ 250 documentaires
✓ 30 B.D.
✓ 200 BD Enfants et Ado
✓ 1500 Albums et contes enfants.



Une équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller, et serait heureux de vous accueillir dans leur nouveau local.

- Les Gîtes du Payré -

La saison 2008 a commencé avec succès.

Réservations complètes jusqu'à septembre - Pour toutes infos : Gîte de France : 02 51 37 87 87

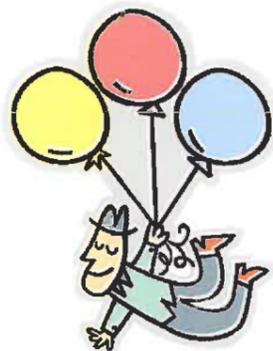
Ou Mr CHUSSEAU Célestin : 02 51 33 00 54



- Le Téléthon -

Le téléthon 2008 aura lieu le 6 décembre prochain à la salle des Fêtes.

Nous comptons sur votre présence pour nos activités diverses et espérons faire encore mieux que les années précédentes.



EXPOSITION DES ENFANTS «A LA MANIERE DE» Gaston CHAISSAC :

Les enfants de la classe CP-CE1 de Mme BONET Sylvie, avec leurs camarades des écoles de Avrillé, Les Conches, le Bernard, St Vincent sur Jard, ont réalisé une magnifique exposition «à la manière de», peintures et arts plastiques, en s'inspirant d'artistes tels que GASTON CHAISSAC. Cette exposition est restée une semaine en mairie et tourne ainsi chaque semaine dans les mairies des écoles participantes. Le vernissage a eu lieu le 30 mai dernier, en présence de Mr BRIDE, Conseiller Pédagogique de l'Inspection Académique des Sables d'Olonne.



LOGEMENTS :

Maison 106 rue du Payré : La municipalité rénove la maison située près de la mairie pour en faire un locatif qui comportera 2 chambres et un séjour ainsi qu'un jardinet. Les travaux devraient être achevés en fin d'année.

41 chemin des écoliers : L'appartement situé au rez de chaussée, 41 chemin des écoliers, a été terminé fin mars. Il est composé de 2 chambres et d'un séjour ainsi qu'une cour. Cet appartement a été loué au 1er avril.

Studio 1 rue de Bourgneuf : L'ancienne bibliothèque a été transformée en studio. Celui-ci est actuellement loué pour 2 mois et est proposé à la location en tant que meublé, au mois ou à l'année.



ABRI-BUS

A la demande des parents, un abri-bus a été installé rue de la perrochère.



VENTE DE LA MAISON 152 RUE DU PAYRE

Il a été décidé de vendre la maison située au 152 rue du Payré. Renseignements à la mairie.



CONTENEURS :

Depuis 8 ans, chaque maison dispose d'un conteneur de couleur beige-chocolat pour y mettre ses déchets. Un nouveau conteneur sera mis à votre disposition au cours de l'été par la Communauté de Communes (l'ancien sera récupéré et recyclé).



ZONES HUMIDES

Le SAGE est chargé de faire un inventaire des zones humides de chaque commune. Cette étude va débuter prochainement sur notre commune.

Renseignements Utiles

MAIRIE

116 rue du Payré - 85440 POIROUX

☎ 02 51 96 22 56

Fax : 02 51 96 22 58

Adresse E-Mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr

Atelier communal ☎ 02 51 96 26 29

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

Lundi : 9 h 00 à 12 h 45 et 14 h 00 à 17 h 15

Mardi / Mercredi / Jeudi : 9 h 00 à 12 h 45

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 45 et 14 h 00 à 16 h 00

Samedi : ouvert le 1^{er} samedi de chaque mois et fermé en conséquence le vendredi après-midi qui le précède

OFFICES RELIGIEUX : Le dimanche à 10 h 30 (1 semaine sur 2)

CYBERCENTRE : Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00

BIBLIOTHEQUE :

mardi : 10 h 00 à 11 h 30

mercredi : 10 h 00 à 11 h 30

vendredi de 16 h 45 h à 18 h 30

LEVÉE DE LA BOITE AUX LETTRES (place de la mairie) Du lundi au vendredi à 10 h 00

TEL. UTILES : Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17 ou 02 51 90 60 07

VENTE DES TICKETS DE CANTINE ET GARDERIE

Nous remercions les parents de bien vouloir respecter le calendrier fixé pour la vente des tickets de garderie et de cantine. Cette vente à lieu le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00 toute l'année

RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi matin toute l'année et également le samedi matin du 05 juillet au 30 août 2008.

RAMASSAGE LORS DES SEMAINES A JOURS FERIÉS :

Semaine 46 : ramassage le jeudi 13 novembre (en raison du 11 novembre)

Semaine 52 et 1-2009 : pas de changement (ramassage le mercredi)

NOUVEAU : CONTENEUR Textile

Un conteneur textile est à votre disposition près du tri sélectif rue du Payré (proximité de la salle des fêtes)

TRI SELECTIF

Des conteneurs "tri sélectif" sont à votre disposition, au terrain des sports, rue du payré (près de la salle des fêtes) et rue des justices.

Le dépôt des "monstres ménagers" se fait le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h, à l'atelier communal rue des justices, (sortie du bourg, route d'Avrillé) atelier 02 51 96 26 29

Vous pouvez aller déposer également vos déchets divers soit :

• à la déchetterie de la Guénessière à Talmont st Hilaire aux horaires suivants (02 51 20 71 67) :

- du 01/11/07 au 31/03/08 : du lundi au samedi de 10 h à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00

- du 01/04/08 au 31/10/08 : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30

• à la déchetterie du Bernard aux horaires suivants (02 51 33 29 06) :

- 01/10/07 au 30/04/08 : lundi, vendredi, samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
mercredi de 14 h à 17 h

- 01/05/08 au 30/09/08 : lundi, mercredi vendredi samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et 14 h à 18 h 30

• à la déchetterie de Jard sur Mer aux horaires suivants (02 51 33 50 99) :

lundi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 17 h 30

mardi et jeudi : 9 h à 12 h 15

samedi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 16 h 30

COMPOSTEUR INDIVIDUEL :

Pour les personnes intéressées par le compost, le composteur individuel est gratuit et doit être demandé à la Communauté de Communes du Talmondais, au 02 51 207 207.

PRESSE :

Journal des Sables : M^r DESLANDES au 02 51 21 28 62

OUEST France : M^{me} BREMOND au 02 51 22 60 10

ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS :

Nous rappelons aux propriétaires de terrain que le code rural leur demande un minimum d'entretien surtout en période d'été ou les risques d'incendie sont importants et tout spécialement de ne pas laisser proliférer certaines plantes comme les chardons.

NUISANCES SONORES :

Nous vous rappelons que l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral N°98 - DRCLE/4-303 du 12 juin 1998 stipule qu'afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Il stipule également de par son article 19 que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 19 h 30

- le samedi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

- le dimanche et jour férié de 10 h 00 à 12 h 00

EMPLOI DU FEU :

Extrait de l'arrêté n°05SIDPC096 du 31/08/05 :

Rappel : Période rouge du 1^{er} juillet au 30 septembre

Période de risque fort : toute période de l'année, classée ou non période rouge, pour laquelle l'existence d'un risque fort résulte des conditions climatiques (sécheresse, chaleur, vent...) constatée par les services compétents et décidée par arrêté préfectoral.

Article 9 : En période rouge ou de risque fort, toute destruction de végétaux à l'air libre par combustion est interdite.

Article 10 : En dehors de ces périodes, sans préjudice des réglementations locales, la destruction d'herbes sèches et de déchets végétaux est possible sous réserve que les conditions ci-après soient réunies :

- les feux doivent être conduits par temps exclusivement calme,

- ils ne doivent pas être à l'aplomb d'arbres ;

- ils doivent être sous surveillance constante jusqu'à l'extinction définitive du foyer

- des moyens d'extinction appropriés doivent permettre leur contrôle permanent.

L'arrêté complet est disponible en mairie.

EMPLOI DE L'EAU :

Extrait du communiqué de presse de la DDAF du 12 juin dernier

«Si l'année 2008 se présente mieux que les années précédents pour ce qui concerne le début de la saison estivale, il n'en demeure pas moins qu'il y a lieu de rester économe et de veiller à la préservation des ressources dans les prochaines semaines»